

NOUVEAUX TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

TARIFS 2025

par délibération du Conseil communautaire N°D.2025.02.12

BOIS D'ARCY ET BUC

NATURE	TARIFS	Limite hebdomadaire
GRAVAT	0,00 €	Pas de limite de dépôt
TOUT VENANT	51,00 € / m ³	
TOUT VENANT INCINERABLE	14,50 € / m ³	
PLATRE	0,00 €	
DECHETS VEGETAUX	10,00 € / m ³	
BOIS – Classe A	16,50 € / m ³	
BOIS – Classe AB	0,00 €	
BOIS Multirep	0,00 €	
FERRAILLE	0,00 €	
CARTON	0,00 €	
DEEE : déchets électriques et électroniques assimilés aux ménages (écrans, petits appareils électroménagers)	0,00 €	
DECHETS DANGEREUX HORS BOUTEILLES DE GAZ	3,00 € / Kg	
HUILE DE VIDANGE (déversement dans la borne dédiée uniquement)	0,50 € / litre	
AMPOULES ET NEONS	0,00 €	
BATTERIE	0,00 €	
PILE	0,00 €	
PNEUS (véhicule léger sans jante)	5,00 €	
PNEUS (véhicule léger avec jante)	11,00 €	
BADGE PERDU	10,00 €	
BADGE (professionnels hors VGP)	10,00 €	